

L'Écho de la tour

Bulletin d'information d'Ambleny

N° 3

Les hivernales
Commerces
Vacances au centre
Sports et jeux...

...et toutes les infos

Janvier - Février - Mars 2015



N° 3
Janvier-Février-
Mars 2015
Trimestriel
nouvelle formule

Sommaire

Infos municipales 3

Mairie, services et horaires.
Bibliothèque, mode d'emploi.
Recensement citoyen, une formalité obligatoire.
État civil 3
Naissances et décès.
Travaux 4
Assainissement, voirie, éclairage public, rénovation, élagage...
Sécurité 4
Limitation de vitesse.
Conseils municipaux 5
Les comptes rendus.
Élections départementales : résultats.

Environnement..... 6

L'eau de l'état brut à l'eau potable

Manifestations 7

Ça s'est passé à Ambleny cet hiver.

Infos pratiques 8

Drones de loisirs, quelques règles à connaître.
Transport, Les Petites coccinelles.
Service national, volontariat civique.
Assurances, tondeuse autoportée et détecteurs de fumée.

Commerces 10

Les Brigittes, accessoires et fantaisie.
Poissonnerie Édouard, en direct de Boulogne-sur-mer.
Grégoire Lefèvre, sur les toits.

Temps libre 11

Centre de loisirs, les vacances d'hiver.

Formation 11

Portes ouvertes à la MFR.

Sports et Loisirs 12

Visite guidée au Bois Bertrand.
Rendez-vous sportifs, cyclisme et foot.
Collection, capsules de champagne.
Agenda, les dates à retenir.

Édito

Déjà 1 an...



...1 an que les habitants d'Ambleny ont exprimé un désir de changement à la mairie de la commune.

Au cours de cette première année, un gros travail a été fait, aussi bien par les élus que par le personnel municipal. Un grand merci à tous !

Avec la « toilette » du village, des petits travaux, mais nombreux, ont été réalisés dans les différents bâtiments municipaux : la salle polyvalente et celle des associations, l'église, les écoles, le monument aux morts, etc. D'autres suivront en 2015 : le transfert d'un logement en bâtiment municipal ; l'aménagement d'un local destiné à recevoir une administration (on en parle depuis 3 ans...) ; comme ils sont nombreux, les travaux de réfection commencés cette année dans les écoles perdureront pendant plusieurs années ; la réfection du réseau pluvial, des trottoirs et de la chaussée rue du Pont-Cheminet, entre le calvaire et le pont ; la sécurisation de la rue Dantale ; l'église aura-t-elle enfin son chauffage... si la direction des Bâtiments de France le veut bien !

Afin de ne pas alourdir vos impôts (les taux de 2015 sont sans changement), nous limiterons donc les investissements, compte tenu de la baisse des dotations de l'État, 17 649 € cette année.

Je vous souhaite un printemps joyeux et ensoleillé.



Christian Pérut
mairie d'Ambleny

L'Écho de la tour

Éditeur Mairie d'Ambleny, 11, rue de la Tour, 02290
03 23 74 20 19 - ambleny.mairie@orange.fr

Directeur de la publication Christian Pérut
Rédaction Bulletin conçu et réalisé par la commune d'Ambleny.
Photos : Commune d'Ambleny, B. De Ré. A & C. Vanlerberghe, G. Lefèvre, CCPVA, DR.
Photo de couverture C. Vanlerberghe.

Imprimerie V Suin, 02880 Bucy-le-Long - 03 23 72 22 00 - suin@vsuin.fr.

Bibliothèque Mairie

La bibliothèque municipale est ouverte à tous, enfants et adultes. Un grand choix de livres est à votre disposition. Mode d'emploi.

Vous pouvez emprunter jusqu'à trois livres tous les quinze jours, parmi les fonds de la bibliothèque d'Ambleny et de celle du département de l'Aisne. Plus de 6000 livres sont à votre disposition, ainsi que des magazines pour les adultes et les enfants.

- ♦ **Pour les adultes** : « L'Histoire », « Géo » et « Sciences humaines ».
- ♦ **Pour les enfants** : « J'aime lire ».

Les habitants des villages environnants bénéficient des mêmes conditions que ceux d'Ambleny.

Tarifs

- ♦ Le prêt des livres et des revues est gratuit.

Jours et horaires d'ouverture

- ♦ Mardi, de 14 h à 17 h.
- ♦ Mercredi, de 10 h 30 à 12 h.
- ♦ Samedi, de 11 h à 12 h.

Pendant les congés scolaires

- ♦ Mercredi, de 10 h 30 à 12 h.

Association Les Amis de la bibliothèque d'Ambleny

Pour aider et soutenir la bibliothèque, renseignements auprès de

- ♦ Josette Lefèvre, 06 11 88 77 29, lefevre_josette@orange.fr

La plupart des démarches administratives, nationales ou locales, sont à effectuer à la mairie de votre domicile.

Le secrétariat de la mairie reçoit le public pour tout ce qui concerne les formalités avec l'administration, carte d'identité, état civil, urbanisme, Syndicat des eaux... et la vie du village. Des informations du service public et de diverses associations, à l'intention des enfants aux seniors, sont disponibles sur les présentoirs et les tableaux d'affichage dans le hall de la mairie.

Ouverture du secrétariat

- ♦ Lundi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h.
- ♦ Mardi, jeudi, vendredi, samedi, de 9 h à 12 h.

Coordonnées de la mairie

- ♦ 11, rue de la Tour, 02290 Ambleny
- ♦ 03 23 74 20 19.
- ♦ ambleny.mairie@orange.fr

Recensement citoyen

Tous les jeunes gens, filles ou garçons, de nationalité française doivent se faire recenser entre le jour de leurs 16 ans et la fin du troisième mois suivant leur anniversaire.

Cette formalité obligatoire se fait à la mairie du domicile, sur présentation du livret de famille et d'une carte nationale d'identité, du passeport ou de tout autre document justifiant de la nationalité française.

L'attestation de recensement délivrée est à conserver précieusement. En effet, elle est nécessaire pour se présenter à tout examen ou concours public (dont le Bac ou le permis de conduire) avant 25 ans. Le recensement permet également de convoquer les jeunes gens et jeunes filles pour qu'ils effectuent la Journée défense et citoyenneté et de les inscrire d'office sur les listes électorales à leurs 18 ans. Si les délais sont dépassés, il est toutefois possible de régulariser jusqu'à l'âge de 25 ans, comme pour un recensement classique.

Dossier

- Il est possible d'obtenir le formulaire de demande de recensement sur le site
- ♦ mon.service-public.fr

**COUVERTURE
TRAVAUX NEUFS & ENTRETIEN
AMENAGEMENT DE COMBLES**



CLEROY Jean-Yves
32, Rue Mahieux
AMBLENY
Tél: 03.23.74.29.08

État civil

Naissance

2014
30 décembre Arthur VOIRET

Décès

2015
16 janvier Éric MARÉCHAL, 50 ans
25 janvier Lucie BRÉHON, née PÉNIN, 93 ans
♦ Lucie Bréhon habitait encore Ambleny dont elle était l'une des doyennes.

Travaux

Ils ont été entrepris cet hiver ou le seront très prochainement.

Élagage



Coupe rase pour les tilleuls de la place.

Place de l'église. Tous les deux ans, les tilleuls ont une coupe sévère pour être plus beaux l'été. Cette année, ceux de la place et des écoles primaire et maternelle y ont eu droit.

Assainissement

Entretien. Le nettoyage des 5 stations de relevage a été effectué courant janvier. Celui du réseau des rues Quillette et du Pont-Cheminet, par aspiration et furet local, également. L'avaloir pluvial du carrefour rue des Jardins-rue de la Plaine a été débouché.

Contrôle. La station d'épuration a été contrôlée par le LDRA, laboratoire commandité par le conseil général.

Voirie

Hygnières Pont-Cheminet. Un plateau de ralentissement, au carrefour des deux rues, pourrait être envisagé après les travaux de rénovation du réseau pluvial et de la chaussée.

Éclairage public

Consommation. Le solde des lampes énergivores a été remplacé sur tout le territoire de la commune.

Candélabres. À l'entrée du village, 3 candélabres vont être installés à hauteur des nouvelles maisons de la rue du Pont-Cheminet, et 1 le sera sur le parking du cimetière, rue du Calvaire.

Rénovation

Le parquet de la mairie. Pour Noël, il a bénéficié d'un grand lifting. Poncé puis vitrifié, il a retrouvé sa belle couleur d'origine dans la salle du conseil et le bureau du secrétariat.



Le parquet rénové, posé en point de Hongrie, prend ainsi tout son relief.

Sécurité

Limiter la vitesse des véhicules dans le village est une demande unanime des habitants. Plusieurs projets sont à l'étude.

Rue Dantale. Dans cette rue où est située la maternelle, un arrêté communal limite désormais la vitesse à 30 km/heure. Dès l'entrée de la rue, en venant de Saint-Bandry, le couloir de circulation devrait être réduit par la pose de bordures et de zébrures au sol. Par ailleurs, des conducteurs irresponsables n'hésitent pas à doubler le car scolaire par la droite, en passant sur le trottoir, pendant que les petits y montent ou en descendent ! Pour les en empêcher, des barrières de protection seront posées côté impair, en face de l'école.

Rue du Pont-Cheminet. À la suite d'une première expérience, non concluante, de rétrécissement de chaussée en fin d'année dernière, une entrevue avec Franck Sert, de la Voirie départementale, a eu lieu le 19 mars. Il s'agit à la fois de limiter la vitesse et de sécuriser les élèves de la MFR lors de l'arrêt du car. Afin de concilier les problèmes de stationnement, de fluidité de trafic et contenter tout le monde, plusieurs solutions sont encore à l'étude. Une nouvelle période d'essai sera obligatoirement observée avant la mise en place définitive du projet choisi.

BUREAU 02

Du particulier au professionnel

CALIPAGE

Matériel **Fournitures** **Mobilier de bureau**

ZC rue des Moines 02200 VILLENEUVE ST GERMAIN
Tel : 03.23.73.43.59 Fax : 03.23.73.43.99
du lundi au samedi matin : 8h00-12h00 / 13h30-18h30

LE CONSERVATEUR
EXPERT EN GESTION D'AVENIR DEPUIS 1844

Cédric BEAUFORT
Assurance Vie - Tontine - Retraite - Prévoyance
Agent Général d'Assurance

8, rue de Montaigu - 02290 AMBLENY
www.conservateur.fr

tél. 06 84 35 67 04
cbeaufort@conservateur.net
numéro ORIAS : 12068340

Conseils municipaux

Les conseils municipaux sont ouverts au public. L'intégralité des délibérations est consultable en mairie, sur le panneau d'affichage.

19 mars 2015

Délibérations

Les membres du conseil municipal, après en avoir délibéré, ont décidé

- ♦ D'adopter le compte administratif assainissement 2014, à l'unanimité.
- ♦ D'augmenter la redevance assainissement de 3 centimes le mètre cube, soit 2,53€, par 11 voix pour et 3 voix contre.
- ♦ D'adopter le budget prévisionnel assainissement 2015, par 11 voix pour et 3 abstentions.
- ♦ D'adopter le compte administratif 2014 de la commune, par 11 voix pour et 3 abstentions.
- ♦ D'approuver les demandes de subventions DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) pour divers travaux, à l'unanimité.
- ♦ D'adopter le nouveau règlement de location des salles municipales, à l'unanimité.
- ♦ De prolonger le chantier d'insertion du donjon du 1^{er} juillet au 31 décembre 2015, à l'unanimité.
- ♦ D'approuver le montant des frais de scolarité de 694€ par enfant et par an, par 11 voix pour et 3 voix contre..
- ♦ D'approuver la prolongation des missions du SEPOAS, qui arrivent à échéance le 31 décembre 2015, jusqu'au 31 décembre 2021, à l'unanimité.

27 mars 2015

Délibérations

Les membres du conseil municipal, après en avoir délibéré, ont décidé

- ♦ De ne pas augmenter les taux d'imposition communaux pour 2015 concernant la taxe d'habitation, les taxes foncières du bâti et du non bâti, et la cotisation foncière des entreprises, approuvé à l'unanimité.
- ♦ D'adopter le budget prévisionnel communal 2015, par 12 voix pour et 3 contre.
- ♦ De signer la convention de partenariat avec l'association départementales des Francas de l'Aisne pour les vacances d'hiver et de printemps, par 12 voix pour et 3 abstentions.
- ♦ D'approuver l'arrêté municipal concernant la divagation des chiens sur la voie publique pour demander le remboursement des frais de fourrière aux propriétaires, au cas où l'animal serait envoyé au refuge de la SPA.

Assister aux conseils

Tout citoyen a le droit d'assister aux débats du conseil municipal. La date et l'ordre du jour sont affichés en mairie au moins trois jours avant les séances.

Élections départementales

Les élections départementales ont eu lieu le dimanche 22 mars. Notre commune fait partie du canton de Vic-sur-Aisne où deux listes étaient en compétition: L'espérance bleu marine (FN) et Majorité départementale de gauche (PS).

- ♦ Inscrits 961
- ♦ Votants 504
- ♦ Exprimés 437
- ♦ Blancs 48
- ♦ Nuls 19

Les résultats à Ambleny.

- ♦ L'espérance bleu marine, 235 voix.
- ♦ Majorité départementale de gauche, 202 voix.

Les résultats du canton de Vic-sur-Aisne

- ♦ Marie-Christine Gilliot et Noël Lecoultré, L'espérance bleu marine, ont été élus au 1^{er} tour avec 4 235 voix, soit 53,31%.
- ♦ La liste Majorité départementale de gauche a obtenu 3 636 voix, soit 46,19%.

OK CARRELAGE

CARRELAGE - SANITAIRE
Meuble de Salle de Bains
Robinetterie

9, rue Porte Crouy - 02200 SOISSONS
Tél. : 03 23 59 57 70 - Fax : 03 23 59 20 49



COUVERTURE
ZINGUERIE
ISOLATION

Réalisation

Rénovation

Entretien

Fenêtres de toit





GARANTIE DÉCENNALE

06 18 89 69 69
37, rue Hygnières - 02290 AMBLENY
czlgregoire@hotmail.com

De l'eau brute à l'eau potable

Le Syndicat des eaux, composé des communes d'Ambleny et de Saint-Bandry, assure le captage, le traitement et la distribution de l'eau potable, dont la qualité est contrôlée tous les ans. Résultats 2014.

L'eau qui alimente les 665 abonnés d'Ambleny et de Saint-Bandry est prélevée au lieu-dit du Grand-Marais, situé sur notre commune. Avant d'être distribuée, l'eau est traitée et désinfectée. Les installations qui concourent à sa distribution sont la propriété du Syndicat des eaux qui en assure l'exploitation.

Le contrôle sanitaire réglementaire est confié à l'Agence régionale de santé de Picardie. En 2014, dix prélèvements ont été réalisés sur la station de traitement et le réseau de distribution. Le nombre d'analyses effectuées est en fonction du nombre d'habitants desservis.

Que contrôlent les analyses ?

Les bactéries. Leur présence révèle une contamination survenue lors du captage ou en cours de transport.

- ♦ Bactéries : 100% des 9 analyses effectuées sont conformes.

Les pesticides. Ils proviennent d'une mauvaise maîtrise des produits utilisés pour protéger les récoltes ou désherber. Même à très faible dose, certains sont suspectés d'avoir des effets sur la santé. Par précaution, la valeur réglementaire, très faible, est inférieure au seuil de toxicité connue.

- ♦ Pesticides : aucun n'a été détecté.

Les nitrates. Ces éléments fertilisants sont présents naturellement dans les eaux. Leur excès peut provenir de la décomposition de matières végétales ou animales, d'engrais utilisés en agriculture, d'eaux usées domestiques et industrielles. La teneur limite de 50 mg/litre, pour l'eau de consommation, assure la protection des nourrissons et des femmes enceintes qui boivent l'eau du robinet.

- ♦ Nitrates : aucune trace n'a été détectée.

La dureté. Elle représente le calcium et le magnésium présents naturellement dans l'eau. Fortement calcaire



La station de pompage au lieu-dit du Grand-Marais à Ambleny.

avec une teneur de 25°F à 35°F, elle est sans incidence sur la santé.

- ♦ Dureté : l'eau est très calcaire, avec une teneur moyenne de 41°F.

Le fluor. À doses modérées, cet oligo-élément, présent naturellement dans l'eau, est bénéfique à la santé. Pour l'eau de boisson, la teneur optimale se situe entre 0,5 mg et 1,5 mg/litre.

- ♦ Fluor : la teneur maximale est de 0,90 mg/litre.

Les autres paramètres. Métaux, solvants chlorés... sont conformes aux valeurs limites réglementaires.

Conclusion

Lors de ces contrôles sanitaires, l'eau distribuée en 2014 a satisfait les exigences de qualité pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Si, de temps en temps, l'eau a une odeur et un goût de chlore, cela est dû à

la désinfection des canalisations. Mais l'eau du robinet est de bonne qualité, et tous les habitants d'Ambleny et de Saint-Bandry peuvent la consommer.

Renseignements

- ♦ Secrétariat de la mairie (voir p. 3).

L'eau en chiffres

Le saviez-vous ? En 2014, 73 278 m³ d'eau ont été pompés et 57 830 m³ ont été vendus au prix de 2,321 € le m³, calculé sur la base d'une consommation de 100 m³.

Ce prix se compose de l'abonnement, d'une redevance au m³, de la taxe de l'agence de bassin, d'une redevance pollution et d'une TVA à 5,5 %.

Electricité générale
Motorisation de portails
Alarmes
Interphonie
Contrôle d'accès
Climatisation

AMPELEC
ELECTRICITE GENERALE

Christophe Mauprivez
06 11 19 14 61 ou 03 59 61 04 00
contact@ampelec.fr

SARL AMPELEC - Electricité générale
12/14 rue de l'Emaillerie - Zac des Entrepôts - 02200 SOISSONS

www.
ampelec.fr

Ça s'est passé à Ambleny...

Cérémonies, rencontres, animations, fêtes, jeux... qui ont animé le village ce premier trimestre.



10 janvier

Tradition oblige, la première cérémonie de l'année a été celle des **vœux du maire**. L'orchestre de jazz manouche Gadge't Swing a rythmé cette fin d'après-midi qui s'est terminée autour d'un buffet concocté par les conseillers municipaux. Parmi les spectateurs, Isabelle Létrillart, conseillère régionale, Jean-Pascal Berson, président de la CCPVA, Chantal Mouny, conseillère générale déléguée, Patrice Zimmer, maire de Fontenoy, Patricia Lucot, adjointe à Ressons-le-Long, étaient venus en voisins partager ce moment festif avec les Amblenois.

1^{er} février

Les jeux reprennent du service et le **loto du Comité d'animation** a inauguré l'année 2015. Les adeptes de ce jeu de hasard écoutaient avec attention l'annonce des numéros pour compléter en premier leurs cartons et remporter l'un des nombreux lots.



15 février

Bingos, lotos, tombolas et jeux des cartons ont joué l'alternance lors du **Super loto de l'ECVA**. Pas de gros lot électro-ménager mais cette édition Spécial bons d'achat a distribué un montant total de 2700€. Cette journée festive avait réuni de nombreux joueurs dans la salle de la Vigne Catherine.



25 février

Pendant les vacances d'hiver, les enfants du village et du centre de loisirs se sont réunis pour fêter **mardi gras**. Ils ont défilé dans les rues d'Ambleny qui ont retenti de leurs chansons. Et Fabrice, le directeur, n'avait pas hésité à revêtir un costume de papa poule !



1^{er} mars

Jamais deux sans trois ! Après avoir animé un loto en solo, le Comité d'animation d'Ambleny et l'ECVA ont organisé ce **Super loto** en duo. Téléviseur écran géant, taille haie, nettoyeur haute pression... ains que de nombreux filets garnis attendaient les 160 joueurs, dont beaucoup apportent accessoires et gris-gris dans l'espoir de remporter le gros lot.



28 mars

La **4^e bourse** aux jouets, articles de puériculture, vêtements et livres, organisée par la Communauté de communes, s'est tenue à Ambleny. Réservée aux particuliers, les exposants proposaient des articles pour tous les âges.

28 mars

Les deux cent participants du 19^e **Prix Fernand-Salvia**, organisé par l'Entente cycliste de la vallée de l'Aisne (ECVA), ont sillonné les routes d'Ambleny et de Saint-Bandry sur 9,500 km. Les 3 catégories de coureurs, Minimes, Cadets et Pass' cyclisme, ont parcouru 3 ou 6 fois l'itinéraire avant la remise des prix.



Drones de loisir

Si la loi autorise ces petits engins volants identifiés, certaines conditions doivent toutefois être respectées. Petit tour d'horizon.

Les drones appartiennent aux catégories d'aéronefs télépilotes. Achetés dans les rayons jouets ou high-tech, ces appareils ne doivent pas peser plus de 25 kg et leur utilisation est limitée aux loisirs et à la compétition. La Direction générale de l'aviation civile (DGAC) donne quelques règles d'usage à connaître.

On ne doit pas

- ♦ Le faire voler à plus de 150 mètres de haut et le perdre de vue.
- ♦ Le faire voler au-dessus d'une agglomération et des sites sensibles.
- ♦ L'utiliser à proximité des aérodromes.
- ♦ S'en servir la nuit.
- ♦ Survoler les personnes afin de respecter la vie privée des autres.
- ♦ Diffuser les prises de vue sans l'accord des personnes concernées et ne pas en faire un usage commercial.

Pour plus d'informations, se renseigner auprès de la DGAC, de la Fédération française d'aéromodélisme, de la Fédération professionnelle du drone civil ou de la Commission nationale de l'informatique et des libertés.



Déplacements

Le saviez-vous ? Comment faire pour se déplacer lorsque l'on ne conduit plus ou que l'on ne dispose pas de moyen de locomotion. Personne à proximité pour vous emmener à la gare ou une visite en ville. Une société de transport privé de personnes et navettes peut remédier à ce problème.

Les Petites coccinelles

- ♦ Jacques-Antoine Marteau.
- ♦ 03 23 55 86 98 - 06 40 07 73 48.
- ♦ lespetitescoccinelles@orange.fr

Service national et volontariat

La mise en place d'un nouveau type de service national a été relancé, mais qu'en est-il des différentes formes de volontariat ?

Les volontaires du service civique se consacrent à des missions d'intérêt général reconnues prioritaires pour la nation. Participation à la sécurité civile, engagement auprès des armées, il existe différents contrats de service civique. Pour toutes ces sortes d'engagements, les conditions de recrutement et les modalités d'accomplissement diffèrent selon le dispositif choisi.

Service civique

L'**engagement de service civique** (ESC) et le **volontariat de service civique** (VSC) permettent de contribuer à renforcer la cohésion nationale et la mixité sociale par des actions à caractère éducatif, environnemental, humanitaire, sportif, etc. Les actions à caractère religieux ou politique en sont exclues.

Le **service volontaire européen** (SVE), qui fait partie du programme Erasmus +, permet à des jeunes de participer à des activités dans des domaines tels que la culture, le sport, la protection civile, l'environnement...

dans un pays de l'Union européenne.

Le **volontariat international en entreprise** (VIE) permet d'exercer une mission d'ordre scientifique, technique, commercial... dans une entreprise française à l'étranger.

Le **volontariat international en administration** (VIA) concerne des missions de politiques de soutien apportées aux Français établis hors de France et de coopération culturelle ou scientifique avec divers États.

Le **volontariat de solidarité internationale** (VSI) a pour objectif d'accomplir une mission d'intérêt général dans les pays en voie de développement (coopération et action humanitaire).

Engagement dans les armées

Le volontariat dans les armées est accessible aux jeunes de plus de 18 ans et de moins de 26 ans.

La **réserve militaire** regroupe des personnes chargées, en cas de nécessité, d'intégrer les forces armées pour y effectuer des opérations militaires.

La **réserve citoyenne** se compose de personnes volontaires souhaitant contribuer au renforcement du lien entre la nation et les forces armées.

Participation à la sécurité civile

Pour les jeunes qui souhaitent participer aux secours, deux solutions.

La **réserve communale de sécurité civile** s'adresse à ceux qui souhaitent participer, à titre bénévole, à l'organisation des secours en cas de catastrophe naturelle ou industrielle dans leur commune.

Les **sapeurs-pompiers volontaires** s'adresse à ceux qui veulent agir en faveur du secours d'urgence (assistance aux personnes, lutte contre les incendies...). Souvent appelés pompiers bénévoles, ils ne sont pas rémunérés, mais seulement indemnisés.

Renseignements

Inscription, indemnisation, durée de la mission, etc.

- ♦ Service-public.fr

Assurances

Tondeuse autoportée

Avec les beaux jours les tondeuses à gazon reprennent du service. Les modèles autoportés doivent être assurés comme un véhicule.

Une tondeuse à gazon autoportée, équipée d'un volant et d'un siège pour le conducteur, est considéré être un véhicule terrestre à moteur soumis à l'assurance automobile obligatoire. Un incendie provoqué par ce véhicule stationné dans un garage privé individuel constitue un accident de la circulation (article 1^{er} de la loi du 5 juillet 1985, dite loi Badinter).

En effet, la loi n'exige pas que l'accident se produise dans un lieu ouvert à la circulation publique. Il est donc prudent de vérifier si certains matériels, comme les tondeuses autoportées, les scooters, les motos, etc., qui ne sont pas ou plus appelés à circuler et que l'on détient chez soi, sont bien couverts par une assurance au titre de la responsabilité civile.

Relations de bon voisinage

De simples règles de civisme permettent d'entretenir de bonnes relations avec ses voisins. Quand passer la tondeuse, faire du feu ou bricoler sans les déranger ?

- Les jours ouvrables, de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h.
- Le samedi, de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h.
- Le dimanche et les jours fériés, de 10 h à 12 h, **INTERDIT L'APRÈS-MIDI.**

Détecteurs de fumée

Assurance et contrôle. Peut-on vous sanctionner si vous n'avez pas installé de détecteur ?

Si le détecteur est effectivement obligatoire, votre compagnie d'assurance ne peut pas vous sanctionner si vous n'en avez pas installé. Cependant, en cas d'incendie, si vous avez souscrit une garantie contre ce risque, votre logement est couvert et vous serez indemnisé de la même façon que vous ayez un détecteur ou pas.

Locataire ou propriétaire, vous pouvez aussi informer votre assureur de l'installation d'un détecteur en lui envoyant une déclaration accompagnée d'une copie de la facture d'achat.

Attention! des personnes peuvent vous contacter par téléphone ou venir à votre domicile afin de faire réaliser une visite de contrôle, en vous affirmant qu'elle est obligatoire. **Refusez**, il s'agit d'un démarchage abusif: la loi ne prévoit aucune visite de contrôle.

Nouvelles créations

Ils sont jeunes, enthousiastes et déterminés. Installés à Ambleny ou itinérants, ils viennent de créer leur entreprise. Bienvenue chez nous !



Accessoires et fantaisie

La boucherie s'est recyclée ! Depuis octobre dernier, Véronique et Audrey y ont ouvert le point mode de la commune. Elles se sont connues à la sortie de l'école, en attendant leurs enfants. Tout de suite, ça a fait tilt. Les deux copines aiment la mode, le vintage, l'humour et, d'une boutade à l'autre, se surnomment Brigitte. Quelques idées plus tard, elles décident de se lancer dans la vente de sacs et de petite maroquinerie labellisés Les Brigittes. Cabas, besaces, fourre-tout... façon croco, panthère ou serpent, unis ou à paillettes, tous les styles et

Désormais, les sacs s'affichent à la boucherie.

coloris ont investi la boutique et l'ancienne chambre froide. Les imprimés à thèmes, chiens, chats, patchwork... sont aussi variés que les modèles uniques renouvelés toutes les trois semaines auprès de fournisseurs parisiens. Leur démarche ne se limite pas à la boutique, elles vendent aussi à domicile, selon le même système que de célèbres boîtes en plastique. Si devenir hôtesse vous tente !

Les Brigittes

- ♦ 25, rue de la Tour, ouvert le mardi de 14 h à 18 h 30.
- ♦ 06 22 54 32 69 ou 06 13 23 34 30 - lesbrigittes@hotmail.com
- ♦ sur Internet, lesbrigittes.com et facebook.com/lesbrigittes

Bonne pêche !

Laurine et Édouard sillonnent, depuis trois ans, le Pas-de-Calais à bord de leur camion qui annonce la couleur : « En direct de Boulogne-sur-Mer ». Petit à petit, ils ont agrandi leur zone d'activité et, en passant par l'Oise, arrivent dans les villages de l'Aisne. Leurs fournisseurs ? Des pêcheurs indépendants et la criée.

Depuis début mars, ils font halte à Ambleny, tous les mercredis après-midi sur la place de l'église, avant de repartir au bord de la mer. À l'étal, ils proposent les poissons de saison, entiers ou en filet, coquillages et crustacés, ainsi que des plats préparés à base

de poisson, tels que paella, lasagnes au thon, saumon farci, brandade de morue... Ils prennent également les commandes par téléphone.

Poissonnerie Édouard

- ♦ 06 72 59 47 69
- ♦ Place de l'église, de 16 h à 17 h 30



Premier rendez-vous réussi des Amblenois avec leur poissonnier.

Sur les toits

Rien ne le prédestinait au métier de couvreur puisqu'il suivait la filière froid et climatisation. Mais, comme tous les jeunes de son âge, il avait besoin d'argent de poche pour ses loisirs, alors il a cherché du travail pendant ses vacances. Sans trop y croire, il a frappé à la porte de l'entreprise Cléroy et demandé s'il y avait quelque chose pour lui. Jean-Yves lui a aussitôt répondu : « Tu commences lundi. » Grégoire y est resté huit ans !



Les ardoises allient esthétique et tradition.

Le hasard fait parfois bien les choses car il est allé à bonne école. Pendant quatre ans, il a tout appris sur le tas, sous la houlette d'un compagnon du devoir, puis, les quatre années suivantes, Grégoire lui a succédé au poste de chef d'équipe.

Aujourd'hui, à 26 ans, il prend son envol et crée sa propre entreprise, CZL, pour couverture zinguerie Lefèvre. Ardoises, tuiles plates ou mécaniques, réalisation, rénovation, entretien, isolation, fenêtres de toit... toutes les spécialités du métier n'ont plus de secret pour lui. Grégoire avait pour but d'évoluer et de se mettre à son compte, c'est chose faite. Une autre aventure commence pour lui... avec la bénédiction de son ancien patron.

CZL Grégoire Lefèvre

- ♦ 37, rue d'Hygnières
- ♦ 06 18 89 69 69
- ♦ czlgregoire@hotmail.com

Vacances au centre

Le centre de loisirs accueille les enfants la première semaine des vacances scolaires. Programme des congés d'hiver.

Pendant la première semaine des vacances d'hiver, le centre de loisirs a accueilli 27 enfants âgés de 4 à 12 ans. Des enfants d'Ambleny mais aussi de Saint-Bandry, de Ressons-le-Long et de Boursonne.

Cette semaine de février était placée sous le thème du cinéma. Une séance s'imposait donc. Après la projection du film d'animation *Les nouveaux héros*, les jeunes vacanciers ont pu visiter, partiellement pour cause de travaux, les coulisses du cinéma. Autre sortie, direction la piscine de Soissons où les animateurs ont appris à certains d'entre eux comment se comporter dans l'eau. Un après-midi à la fois distrayant et éducatif apprécié.

Entre ces deux activités à l'extérieur, tout prétexte pour se déguiser est bon à prendre. Des enfants d'Ambleny s'étaient joints à ceux du centre pour fêter mardi gras, et, après avoir défilé dans le centre du bourg en chantant à tue-tête, un goûter crêpes chocolat chaud et distribution de bonbons, offert par le Comité d'animation, attendait tout ce petit monde à la salle polyvalente.



Les enfants du centre de loisirs et d'Ambleny ont fêté ensemble mardi gras et terminé cette journée par une crêpes party et bonbons.

Le centre en pratique

Horaires

- ♦ De 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.
- ♦ Accueil possible de 8 h à 9 h, et de 17 h à 18 h.
- ♦ Possibilité de retourner déjeuner chez soi.

Vacances de printemps

- ♦ Ouvert du lundi 27 avril au jeudi 30 avril (fermé le 1^{er} mai).

Renseignements et inscriptions

- ♦ Salle des associations, Ambleny, mercredi 8 avril, de 17 h 30 à 19 h, samedi 11 avril, de 9 h 30 à 11 h.
- ♦ Auprès des Francas de l'Aisne, 269, avenue de Reims, s 02200 Villeneuve-Saint-Germain, 03 23 76 28 46.

Vacances d'été

- ♦ Ouvert du lundi 6 juillet au vendredi 31 juillet.



Expo à la MFR

La Maison familiale rurale ouvre ses portes.

La Maison familiale dispense des formations par alternance de la 3^e aux Bac pro et CAP. Elle permet à des jeunes et des adultes d'acquérir des compétences dans les métiers du service aux personnes, aux entreprises, aux collectivités, dans l'animation et le tourisme. Les travaux pratiques font aussi partie du cursus : en février, les élèves ont conçu, cuisiné et servi un dîner à quelques invités et leurs parents ; en mars, ils ont réalisé et mis en place une exposition qui présente leurs créations artistiques sur le thème du pop'art, à la manière d'Andy Warhol.

Journée portes ouvertes

- ♦ Jeudi 7 mai, de 17 h 30 à 19 h.
- ♦ 11, rue du Pont-Cheminet
- ♦ mframbleny.fr

IMPRIMERIE V. SUIN



A 1 HEURE DE PARIS

- Brochures
- Dépliants
- Catalogues
- Chemises et découpes
- Flyers
- Carnets, liasses

NOUS CONTACTER :

Luc PERY - Port. : 06 85 41 29 26 - luc.pery@vsuin.fr

www.imprimerie-suin.fr

4, rue du Vaux Fourché - 02880 BUCY LE LONG

Visite guidée

Promenons-nous au Bois Bertrand, à la découverte du marais.

L'Office de tourisme propose tous les mois une visite guidée du Bois Bertrand, à Fontenoy. Un circuit découverte des «choses» de la nature, adapté aux enfants de 3 à 5 ans, est réservé aux habitants d'Ambleny. Accompagné d'un guide, vous suivrez un sentier pédagogique de 2 km permettant de passer du milieu de la forêt à celui de la prairie puis du marais. Une jolie promenade.

Quand et où

- ◆ Samedi 30 mai 2015.
- ◆ De 10 h à 12 h.
- ◆ rue d'Arlaines, à Fontenoy.

Renseignements et inscriptions

- ◆ Lucile Vauvert, 03 23 55 46 51
- ◆ nature.osti@ccpva.fr



Rendez-vous sportifs

Quand les manifestations sportives se déroulent à proximité ou passent par Ambleny. Des rencontres amicales.

Cyclisme

Le **Championnat départemental de cyclo-sport**, organisé par l'Entente cycliste de la vallée de l'Aisne (ECVA), sous l'égide de l'Ufolep, prendra le départ Grand-Rue à Ressons-le-Long. Au programme, les 9 courses cyclistes, dont le circuit court sur 9 km pour chacune d'elles, feront passer les concurrents dans les rues d'Ambleny.

Quand et où

- ◆ Dimanche 31 mai 2015.
- ◆ Départs à 13 h et 15 h 30, Grand-Rue, à Ressons-le-Long.

Renseignements

- ◆ Xavier Michel, 03 44 42 16 21.
- ◆ xa.ecva@hotmail.fr

Foot

L'association Culture sport vallée de l'Aisne (CSVA) a repris l'organisation du **Tournoi du Souvenir** dédié à la mémoire d'anciens joueurs, dirigeants et arbitre du SCAVA, dont certains habitaient Ambleny. Des matches amicaux entre des équipes des environs seront disputés avant la grande finale en fin d'après-midi.

Quand et où

- ◆ Dimanche 21 juin 2015.
- ◆ De 9 h à 18 h.
- ◆ Stade Robert-Péru, à Fontenoy.

Renseignements

- ◆ Michel Robache, 03 23 39 90 93 - 07 62 88 30 06.

Agenda

Les dates à retenir.

Avril

Samedi 11

Super loto du Club Saint-Laurent, 17 h 30, salle de la Vigne Catherine.

Mai

Dimanche 17

Randonnée de la forêt de Retz, de l'ECVA, départs de 7 h à 9 h, salle d'évolution de la maternelle.

Dimanche 24

Fête du FAR Football Club, 20 h, salle de la Vigne Catherine.

Samedi 30

Visite guidée du Bois Bertrand (voir ci-contre).

Samedi 30

Fête de l'association CSVA, 14 h 30, salle de la Vigne Catherine.

Juin

Dimanche 21

Brocante du Comité d'animation.

Samedi 27

Festival de jazz, 20 h 30, salle de la Vigne Catherine.

Juillet

Samedi 11, Dimanche 12, Lundi 13

Fête communale, fête foraine.

Dimanche 26

Méchoui, 12 h 30, salle de la Vigne Catherine.

Cérémonies

Les habitants d'Ambleny sont invités à participer aux cérémonies officielles qui ont lieu au monument aux morts. Avec la présence des enfants de l'école.

Rendez-vous

26 avril, Journée du souvenir des déportés, 10 h 30.

8 mai, fin de la Seconde Guerre mondiale, 10 h 30.

18 juin, appel du général De Gaulle, 18 h 30.

14 juillet, fête nationale, 10 h 30.



Collection

*Vous avez dit placomusophiles ?
Mais qu'est ce que c'est ?*

Les placomusophiles sont des collectionneurs de plaques de muselet, plus communément appelées «capsules de champagne». Au nom des producteurs ou à thème, leur nombre est estimé à plus de 30 000 sortes et les collectionneurs sont de plus en plus nombreux. Une bourse d'échange, réservée aux habitants de la commune, sera organisée prochainement. La date et le lieu seront communiqués par prospectus distribués dans les boîtes aux lettres. Préparez vos capsules !